



RESTAURATION DANS ASSOCIATION 1901

Par **DECOUSUE38**, le **09/04/2019** à **11:05**

Bonjour, une association 1901 possède un bar et une cuisine, d'où restauration deux fois par semaine . Pour le bar, le président n'a pas fait la formation obligatoire pour licence IV. A chaque soirée, il y a beaucoup de clients qui sortent ivres, et sont de ce fait, dangereux. Quant aux personnes qui concoctent, les repas, doivent elles avoir un diplome de cuisine et d'hygiène? Merci de votre réponse